

EUROPE

Laissant inchangé son principal taux directeur à 1 %, la Banque centrale européenne a écarté hier la possibilité de mesures spécifiques pour aider la Grèce et appelé les Etats de la zone euro à améliorer leur compétitivité.

Trichet reste modérément optimiste sur la reprise

DE NOTRE CORRESPONDANT À FRANCFORT.

Une bonne nouvelle pour l'euro, une mauvaise nouvelle pour la Grèce. Le président de la Banque centrale européenne (BCE), Jean-Claude Trichet, a écarté hier l'hypothèse de mesures spécifiques pour venir en aide aux finances publiques grecques exsangues. « *Aucun Etat ne peut s'attendre à un quelconque traitement spécial* » en provenance de la BCE, a martelé son président. Il a jugé dans le même temps « *absurde* » l'hypothèse suggérée par certains d'une sortie de la Grèce de la zone euro. L'application du plan de redressement grec sera « *suivie de très près* », s'est contenté de souligner le président de la BCE (lire page 8).

Au-delà du cas grec, l'appel a été réitéré aux seize Etats de la zone euro pour qu'ils « *engagent une stratégie pour améliorer la compé-*

tivité » de leurs économies, afin de stimuler la croissance et les créations d'emplois. « *Le problème n'est pas d'apporter ou non une aide aux Etats, mais qu'ils fassent le travail* », a souligné Jean-Claude Trichet. La BCE a sans surprise décidé, hier, de laisser inchangés ses taux directeurs, son principal taux directeur restant à son plus bas niveau historique, soit 1,0 %. Les risques en termes de retour d'inflation et ceux pesant sur la croissance sont mesurés et conduisent à ne pas resserrer les vannes du crédit à moyen terme, a-t-il expliqué.

« *Les incertitudes demeurent* » Si le retour de la croissance à un rythme modéré a été constaté au quatrième trimestre 2009 (0,4 % par rapport au trimestre précédent) dans la zone euro, certains facteurs supportant la croissance « *sont de nature provisoire* », reconnaît par ailleurs la BCE. « *Les incertitudes demeurent à un haut niveau* », comme il a été déjà dit



Le président de la Banque centrale européenne a jugé « absurde » l'hypothèse d'une sortie de la Grèce de la zone euro.

en décembre dernier. D'un autre côté, l'allocation de crédit au secteur privé est sur la pente déclinante, freinant l'expansion monétaire et les risques de surchauffe conduisant à l'inflation.

Quant à déceler si la politique de la BCE de rachat d'obligations d'Etat et d'allocations larges de

liquidités va connaître sa fin, aucun signal n'a été donné hier quant à un rapide retournement de situation. « *Le relèvement des taux directeurs ne devrait intervenir qu'en 2011, mais la sortie de la politique expansive de liquidités va démarrer plus tôt* », croit devenir de son côté Ulrich Kater, chef économiste à la DekaBank. Mais de manière très prudente, ajoute de son côté Jörg Krämer, chef économiste à la Commerzbank : « *La BCE va continuer un temps à proposer davantage de liquidités aux banques qu'elles en ont besoin, le taux au jour le jour Eonia va rester sensiblement inférieur au taux de refinancement, puis le retrait progressif des liquidités précèdera les premières mesures sur les taux attendues pas avant la fin de l'année* », pronostique l'économiste.

JEAN-PHILIPPE LACOUR

TÉLÉGRAMMES

FMI. Le directeur général du Fonds monétaire international, Dominique Strauss-Kahn, a affirmé hier à Washington que la « crise de l'emploi » dans le monde allait encore durer « des mois », justifiant le maintien des politiques de soutien à l'économie.

EUROGROUPE. Le Premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, a revendiqué hier l'appui de Nicolas Sarkozy pour sa reconduction à la présidence de l'Eurogroupe, après les divergences survenues entre les deux dirigeants lors de la course à la présidence permanente de l'Union européenne. Jean-Claude Juncker devrait être officiellement confirmé lundi à la tête de ce forum des ministres des Finances de la zone euro pour un nouveau mandat de deux ans et demi.

EN BREF

OMC : les entreprises américaines pessimistes sur la conclusion de Doha en 2010

La perspective de finaliser un accord sur le cycle de négociations commerciales de Doha en 2010, échéance fixée par le dernier G20, s'éloigne de jour en jour. « Il sera difficile de conclure en 2010 », a ainsi constaté Frank Vargo, le vice-président pour les affaires économiques internationales de la National Association of Manufacturers, aux Etats-Unis. Et il n'est pas le seul. Les milieux d'affaires américains affichent leur pessimisme quant à la finalisation de cet accord commercial multilatéral bloqué sur plusieurs sujets. Tous penchent plutôt pour une conclusion en 2011. L'optimisme ne règne pas non plus côté européen. Lors de la septième réunion ministérielle de l'OMC, fin novembre, Catherine Ashton, la commissaire européenne au Commerce de l'époque, estimait qu'il serait sans doute impossible de signer en 2010. De son côté, le futur commissaire européen au Commerce, Karel De Gucht, ne s'est pas montré plus rassurant lors de son audition devant le Parlement européen mardi. Il s'est dit « confiant », mais il a reconnu qu'il ne savait pas si la conclusion du cycle interviendrait « en 2010 ou en 2011 ».

Le FMI devrait à nouveau pouvoir soutenir la Roumanie

Le Parlement roumain a adopté hier à une large majorité le projet de budget 2010, attendu par le FMI et l'Union européenne afin de débloquer une aide cruciale pour ce pays durement touché par la crise. Au total, 192 élus ont voté pour ce texte, tandis que 138 s'y sont opposés. « L'adoption du budget représente une bonne nouvelle, car elle jette les bases d'une stabilité financière » souhaitée par les bailleurs de fonds, a déclaré le représentant de la Roumanie auprès du FMI, Mihai Tanasescu. La loi de Finances 2010 prévoit une croissance de 1,3 %, après une contraction du PIB d'environ 7 % en 2009, et un déficit public de 5,9 %, en baisse par rapport aux 7,3 % escomptés pour l'an dernier. Ce déficit de 5,9 % était la condition requise par le FMI pour débloquer son soutien financier.

Aujourd'hui sur lesechos.fr

Etats-Unis. L'inflation en décembre.

Mersch favori au poste de futur vice-président de la BCE

Succession. Le président de la banque centrale luxembourgeoise, Yves Mersch, serait favori pour le poste de vice-président de la Banque centrale européenne, rapportait récemment le « Financial Times Deutschland ». Il succéderait ainsi au grec Lucas Papademos, dont le mandat arrive à terme fin mai. Les autres candidats sont le gouver-

neur de la banque centrale du Portugal et membre du conseil des gouverneurs de la BCE, Vitor Constancio, et le directeur de la Banque nationale de Belgique depuis 2000, Peter Praet. Les ministres des Finances de la zone euro doivent débattre de cette succession lundi et faire plus tard une proposition qui sera tranchée lors de la

réunion de printemps des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne. Selon le FTD, la nomination de Yves Mersch, réputé inflexible sur la politique des taux, amoindrirait les chances de l'allemand Axel Weber, président de la Buba, de succéder fin 2011 à la présidence de la BCE à la place de Jean-Claude Trichet.



EN JANVIER AVEC LES OFFRES GAGNANTES
TOUT LE MONDE DIT « I LOEB CITROËN ».

CITROËN DOUBLE LE SUPER BONUS*



CITROËN C1
à partir de
6790 € (1)
Bonus Écologique de 500 € déduit
Sous condition de reprise*.



CITROËN C3
à partir de
8750 € (2)
Sous condition de reprise*.



CITROËN C3 PICASSO
à partir de
11990 € (3)
Sous condition de reprise*.

CITROËN préfère TOTAL

PORTES OUVERTES DU 15 AU 18 JANVIER (5)

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



(1) Somme restant à payer pour l'achat d'une Citroën C1 3 portes 1.0i Airream Attraction neuve, hors options, déduction faite de 500 € de Bonus Écologique (selon décret du 18/12/09), de 310 € de Prime Reprise (4) et de 1 500 € de Prime Verte Citroën*. (2) Somme restant à payer pour l'achat d'une Citroën C3 Classic 1.1i Airream neuve, hors options, déduction faite de 2 200 € d'économie et de 1 500 € de Prime Verte Citroën*. (3) Somme restant à payer pour l'achat d'une Citroën C3 Picasso VTI 95 Attraction neuve, hors options, déduction faite de 1 640 € de Prime Reprise (4) et de 1 500 € de Prime Verte Citroën*. (4) Montant ajouté à la valeur Argus™ de votre ancien véhicule de moins de 8 ans, d'une puissance réelle inférieure ou égale à celle du véhicule neuf acheté, ou reprise minimum dans les autres cas. La valeur de reprise est calculée en fonction du cours de l'Argus™ du jour de la reprise, applicable à la version du véhicule repris, ou le cas échéant à la moyenne des cours des versions les plus proches de celui-ci, ledit cours ou ladite moyenne étant ajusté en fonction du kilométrage ou des éventuels frais de remise à l'état standard et déduction faite d'un allattement de 15 % pour frais et charges professionnels. * Prime Verte Citroën de 1 500 € pour la reprise d'un véhicule de 8 à 10 ans destiné à la casse et de 700 € pour la reprise d'un véhicule de plus de 10 ans destiné à la casse valable jusqu'au 28/02/10. Super Bonus Gouvernemental de 700 € dans le cas d'une reprise d'un véhicule de plus de 10 ans destiné à la casse et l'achat d'un véhicule neuf émettant jusqu'à 155g/km de CO2 (selon décret du 18/12/09). (1)(2) Offres réservées aux particuliers, non cumulables, valables du 02/01/10 au 31/01/10 dans le réseau Citroën participant. (3) Offre réservée aux particuliers, non cumulable, valable du 02/01/10 au 28/02/10 dans le réseau Citroën participant. (5) Suivant autorisation préfectorale. Consommations mixtes (en l/100 km) et émissions de CO2 (en g/km) [normes CEE 99-100] de Citroën C1 3 portes 1.0i Airream Attraction : 4,5 et 106 ; Citroën C3 Classic 1.1i Airream : 6,0 et 140 ; Citroën C3 Picasso VTI 95 Attraction : 6,9 et 159.